

Image not found or type unknown



Renseignements sur une saisie

Par **Did22**, le **26/01/2023 à 08:33**

Bonjour
Un huissier est passer pour vouloir saisir mon véhicule de société celui ci étant déjà
saisie par le tribunal des commerces pendant 2 ans je voulais savoir si on pouvait me le retirer
malgré ca.
Cordialement

Par **amajuris**, le **26/01/2023 à 15:50**

bonjour,
comme ce véhicule ne vous appartient pas, il peut-être saisi ou
immobilisé.
continuez-vous à payer les mensualités ?
selon votre message, vous
disposez toujours du véhicule, l'utilisez-vous ?
Salutations